

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

(Sous réserve d'approbation par l'assemblée générale du 4 décembre 2014)

MEMBRES DU COMITÉ	2
LE MOT DU PRÉSIDENT	3
ACTIVITÉS 2013	4-10
MEMBRES	11
BUDGET, COMPTES ET BILAN 2013	12-14

Yverdon-les-Bains, janvier 2014

MEMBRES DU COMITÉ

(DU 22 NOVEMBRE 2012 AU 28 NOVEMBRE 2013)

Présidence

Christian van Singer, président

Jean-Claude Simonet, vice-président

Services cantonaux de l'action sociale

Berne	Kathrin Asal, collaboratrice à l'office des affaires sociales
Fribourg	Jean-Claude Simonet, collaborateur scientifique au service de l'action sociale
Genève	Marie-Danièle Bruttin Troutot, adjointe à la direction générale de l'action sociale
Jura	Jean-Marc Veya, chef du service de l'action sociale
Neuchâtel	Raffaele Fasano, chef de l'office cantonal de l'aide sociale
Valais	Simon Darioli, chef du service de l'action sociale
Vaud	Françoise Jaques, cheffe du service de prévoyance et d'aide sociales

Villes

Bulle	André Sallin, chef du service social régional de la Gruyère
Lausanne	Michel Cornut, chef du service social Lausanne
Sion	Hugo Héritier, chef du service social Sion

Services privés

CARITAS	Jean-Noël Maillard, directeur de CARITAS JU
CSP	Pierre Ammann, directeur du CSP BE-JU
FAS	Roberto Rossi directeur de la FAS NE
EPI GE	Alain Kolly, directeur général EPI

Ecoles

Verena Keller, professeure HES S2-EESP (VD)

Information sociale

Jean Biondina, directeur de l'Action sociale de l'Hospice général (GE)

Participant au comité avec voix consultative

La CSIAS

La CDAS

Le GRAS

Le ou la secrétaire générale de l'ARTIAS

Le mot du président

Pour cette première année de présidence, j'ai eu le privilège de m'appuyer, au sein du comité de l'Artias, sur un réseau de compétences riche et dense.

Echanges d'expériences concrètes, réflexions prospectives partant de la pratique, discussions de fond sur des enjeux importants en termes de cohésion sociale, l'Artias c'est tout cela.

Mais l'Artias c'est encore un travail au quotidien, d'analyses juridiques, de collaborations intercantionales, de réflexions et de recherche sur les liens entre les politiques sociales et d'autres politiques publiques.

C'est aussi le seul lieu en Suisse romande qui permet un échange continu et « hors murs » entre responsables de services sociaux publics et privés. Une nécessité à l'heure où d'importants enjeux sous-tendent les rapports de collaboration et de prestations entre public et privé.

C'est enfin un espace de mise en commun et de collaboration en toute confiance, qui permet de mutualiser les connaissances, les expériences, et de ne pas réinventer la roue chaque canton dans son coin.

Une partie du travail de l'Artias, c'est aussi de faire le lien entre les réalités quotidiennes du terrain et les membres du Parlement fédéral. Ma double fonction de président de l'Artias et de conseiller national y contribue. Notamment parce que nous devons réfléchir, au niveau national, à la manière d'agir de manière préventive pour limiter le processus constant de report de charges de la Confédération sur l'aide sociale des cantons et des communes.

L'Artias peut mener une réflexion commune, en collaboration avec d'autres institutions nationales, sur les actions à envisager pour transmettre au Parlement les enjeux concrets de certaines décisions.

Même si, au fond, on pourrait souhaiter que les questions de cohésion sociale soient considérées comme suffisamment importantes par le législateur pour être prises en compte systématiquement dans toutes les politiques publiques, sans qu'il soit nécessaire d'en faire un sujet de lobbying.

Finalement, nous devons aussi suivre attentivement les diverses expériences menées de « guichets sociaux unifiés », qui apparaissent comme des réponses intéressantes à la complexité de la sécurité sociale.

Christian van Singer
Président de l'Artias

INTRODUCTION

Mise en œuvre de la stratégie déterminée par le comité et l'Assemblée générale, ancrage solide de la veille juridique, négociations de financement, déménagement, soupçons de « piratage » du site www.artias.ch, nouveau président et belle dynamique au sein du comité. Ce sont là quelques-uns des points marquants de l'année 2013 pour l'Artias.

Dans le cadre de la stratégie 2012-2020, deux axes de travail prioritaires avaient été définis : renforcer le travail de collaboration et d'échange en matière d'aide sociale et documenter les raisons du recours à l'aide sociale, notamment en ce qui concerne les lacunes des politiques publiques en amont. L'Artias s'est donc attachée en 2013 à intensifier l'échange au sein du Groupe romand prestations et à créer un groupe qui a réfléchi aux voies et moyens de simplifier administrativement l'aide sociale. Plusieurs questions soulevées dans ces groupes ont amené un intense travail juridique au secrétariat général.

Le juriste de l'Artias a également mis en place une veille systématique des arrêts du Tribunal fédéral à propos d'aide sociale.

Christian van Singer, conseiller national vaudois a repris la présidence de l'association en 2013. Il a contribué à maintenir une belle dynamique au sein du comité. En outre, il est pour l'Artias et ses membres un relais précieux au sein de la Commission sécurité sociale et santé publique du Conseil national.

Deux des contributeurs importants de l'Artias ont souhaité rediscuter des modalités liées au financement de l'association. La CSIAS avec une nouvelle convention de collaboration, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014, et la CLASS, avec un projet de contrat de prestations, qui devra encore être finalisé.

Pour le reste, l'Artias a dû déménager pendant l'été 2013, montant d'un étage dans le même bâtiment, pour un coût un peu plus élevé. Ce déménagement a été effectué à la demande du centre social régional, titulaire du bail des locaux que nous sous-louions, qui avait besoin de récupérer ces bureaux. Le secrétariat général a également découvert des accès non autorisés aux effets indésirables sur le site www.artias.ch. La modernisation du site, prévue pour 2014, devrait permettre un meilleur niveau de sécurité.

ORGANES DE L'ARTIAS

L'assemblée générale s'est réunie le jeudi 28 novembre 2013, à Lausanne, lors de la journée d'automne de l'ARTIAS. Elle a accepté le rapport d'activités et les comptes 2012, ainsi que le budget 2014. L'assemblée générale a procédé à l'élection de plusieurs nouveaux membres au comité.

Le comité, dont la composition jusqu'au 28 novembre 2013 figure en page 2 du présent rapport, s'est quant à lui réuni à trois reprises, dont une séance de deux jours en août. Outre les questions statutaires, le rapport d'activité, le budget, les comptes, le comité a aussi échangé réflexions et expériences en matière d'insertion (avec visite des EPI à Genève et discussion autour des expériences valaisanne et genevoise), de repérage de l'illettrisme (avec Lire&Ecrire), de libre circulation des personnes, de simplification administrative de l'aide sociale, de rapports entre sociaux privés et publics et des enjeux qui y sont liés. Le président a également présenté le fonctionnement de la politique parlementaire fédérale en matière de politique sociale.

Plusieurs membres du comité ont en outre participé de manière plus étroite à certains groupes de travail ou aux différentes activités présentées ci-dessous.

En ce qui concerne le secrétariat général de l'Artias, il doit faire face à un problème récurrent de recrutement pour son poste administratif. Il y a clairement inadéquation entre les compétences requises - qui vont de la comptabilité à la gestion des sites internet de l'Artias en passant par tous les aspects administratifs et informatiques – et la réalité du travail quotidien pour lequel les personnes présentant un profil aussi varié sont surqualifiées. Mais le pourcentage du poste que permettent les moyens financiers de l'Artias rend ce problème très difficile à solutionner. Le bureau a décidé de tenter le job sharing comme réponse à ce problème.

CREATION DE CONTENUS

Veille prospective:

- **Projet « Cohérence et coordination des politiques sociales en Suisse »**

La libre circulation des personnes avec l'Union européenne est un élément important à prendre en compte dans les réflexions sur d'éventuelles réformes de la protection sociale. Le comité de pilotage du projet « Cohérence » avait donc décidé de clarifier quelques points juridiques dans ce domaine avant de poursuivre ses réflexions. Un mandat dans ce sens a donc été donné à Mme Bettina Kahil Wolff, professeure et doyenne de la faculté de droit de l'Université de Lausanne, et spécialiste de droit européen et de droit social. Sur la base de ses analyses juridiques, le comité de pilotage va devoir reprendre ses réflexions, dès janvier 2014, probablement dans un sens un peu différent de ce qu'il avait envisagé.

- **Projet de mise en lien de la politique sociale avec d'autres domaines**

L'aide sociale fait face depuis plusieurs années à une augmentation importante et constante de la demande. Parce qu'elle est de plus en plus appelée à résoudre des problèmes qui concernent la structure même des politiques publiques, et leur tendance à ignorer les exigences de l'intégration sociale. L'Artias a donc poursuivi, en 2013, le projet de mise en lien de la politique sociale avec d'autres politiques publiques (par exemple fiscalité, logement-mobilité, formation, libre circulation et politique économique, etc...). Ce travail a notamment débouché sur la journée d'automne 2013, plusieurs dossiers du mois, des cours et une conférence, synthèse des éléments étudiés à ce stade.

Les grilles d'analyse liées à ce travail devraient être intégrées dans le projet de refonte du portail www.artias.ch.

Veille législative:

Dans la réflexion qu'il a menée sur la stratégie de l'Artias pour ces dix prochaines années, le comité avait clairement mis en avant le besoin d'un renforcement de la veille législative. Dès janvier 2013, les postes partiels de juriste et de responsable de la collaboration intercantonale ont donc été réunis en un seul poste. Cela a permis à la fois de donner une base pratique, en lien avec les besoins du terrain, au travail juridique, et d'apporter un appui spécialisé en droit aux différents groupes de travail intercantonaux.

En 2013, le juriste de l'association a donc mis en place un suivi en continu des arrêts du Tribunal fédéral qui concernent l'aide sociale et un suivi bisannuel d'arrêts importants en matière d'assurances sociales.

Sur mandat du GRAS (groupement latin des chef-fes de services de l'action sociale) et du Groupe romand prestations, il a élaboré des bases d'analyses pour l'ensemble des cantons romands, ce qui présente l'avantage de faire le travail une fois plutôt que six : au menu de 2013, libre circulation et aide sociale ; analyse de la jurisprudence du TF sur l'EMS plutôt que soins à domicile dans un cas de maladie d'Alzheimer ; curatelle de portée générale et domicile

d'assistance PC ; analyse de l'arrêt du TF sur la suppression de l'aide sociale ; PC familles et poursuites. Certaines de ces analyses ont été publiées sur www.artias.ch , d'autres ont été effectuées uniquement à destination du GRAS.

Dossiers du mois

Les dossiers du mois publiés en 2013 ont abordé, sous des angles divers, deux thématiques principales : l'insertion/intégration et le logement. Et cela en liaison avec le projet de mise en lien de différentes politiques publiques avec l'aide sociale et la pauvreté mentionné ci-dessus.

REFLEXIONS ET ECHANGES INTERNES

Séminaire de printemps, groupe romand «*Prestations en matière d'aide sociale*» (GRP)

Le GRP, constitué de cadres cantonaux de l'aide sociale et présidé depuis plusieurs années par le Neuchâtelois Raffaele Fasano, est chargé de l'organisation du séminaire de printemps, de la coordination et de l'harmonisation des pratiques de l'aide sociale en Suisse romande.

Le séminaire de printemps 2013, réservé comme chaque année aux membres du GRP et à leurs proches collaborateurs et collaboratrices, soit une trentaine de personnes, a eu lieu le 7 juin à Neuchâtel selon la formule habituelle. Le thème de la matinée concernait «*La lutte contre les abus à l'aide sociale* ». Mme Anne-Favre Rapin (cheffe de l'UCC du SPAS du canton de Vaud) et M. Arthur Jimenay (Inspecteur, Service des enquêtes, Hospice général) y ont présenté respectivement les cadres vaudois et genevois et leurs pratiques et expériences. Un document reprenant, sous forme de questions, le cadre de chaque canton romand en matière d'abus a été distribué aux participant-es.

La seconde partie du séminaire a été consacrée, comme les années précédentes, à l'examen de différentes questions relatives notamment à l'application des normes CSIAS et sélectionnées par un groupe de travail ad hoc parmi les questions envoyées par tous les cantons romands et documentées ensuite par ledit groupe de travail en vue de leur traitement dans le cadre du séminaire. La journée a été très appréciée, comme les années précédentes, selon l'enquête de satisfaction menée à l'issue du séminaire.

Outre le séminaire de printemps et les rencontres de préparation, le GRP a tenu deux autres séances ordinaires en 2013. Il y a notamment discuté des éventuelles baisses par rapport aux normes CSIAS dans les cantons romands et des statistiques de l'OFS de 2012. Il s'est également tenu informé et a échangé sur les derniers travaux en cours à la commission des normes de la CSIAS (RiP) et sur la jurisprudence du Tribunal fédéral en matière d'aide sociale. Le groupe a apprécié qu'une revue de la jurisprudence du Tribunal fédéral lui soit distribuée par le secrétariat de l'Artias. Finalement, certains thèmes évoqués mais non retenus pour le séminaire de printemps font l'objet de documents de synthèse sur la situation dans les cantons par le secrétariat général. Un premier bref document a été distribué concernant l'hébergement des bénéficiaires avec problématique psychiatriques.

Groupe de travail « simplifier l'aide sociale »

Ce groupe de travail a été mis en place en début d'année 2013, à la demande du comité. Il a basé ses échanges sur 4 axes:

- les procédures, très variables selon les régions et qui prennent parfois une ampleur importante. Sur ce point, l'échange a été riche et a mis en lumière des différences

significatives d'application. La suite de la réflexion est probablement politique et dépasse sans doute le cadre de l'Artias: le principe du «*franc près*» a un coût, parfois fort élevé. Jusqu'où est-il judicieux? Comment améliorer l'efficacité coûts-bénéfices? Quel seuil de matérialité et de bon sens pourrait être politiquement défendu et accepté?

- les avances sur assurances sociales. Le GT a réfléchi aux moyens qui pourraient être mis en oeuvre pour que tant le chômage que les allocations familiales soient responsables de leurs propres avances.
- la spécialisation, dans des domaines toujours plus complexes.
- les grosses fraudes. Quels outils pour les prévenir?

Les réflexions et les échanges menés dans ce groupe ont généré un intense travail juridique au secrétariat général. Le groupe se réunira encore une fois en 2014, avant de passer le flambeau au comité, qui devra déterminer si des suites peuvent ou doivent être données à ces réflexions. En tous les cas, le travail au sein de ce groupe a permis des échanges riches et a mis en lumière des réalités concrètes très différentes.

OUTILS DE VALORISATION DES CONTENUS

www.guidesocial.ch

Le GSR traite de différents thèmes et sujets à caractère social en se basant sur la législation fédérale en la matière (partie fiches fédérales), sur les législations cantonales (partie fiches cantonales) et sur les organismes et institutions (partie adresses).

Depuis début 2013, Yvan Fauchère, nouveau juriste de l'Artias, a repris la responsabilité de la création et de la mise à jour des fiches fédérales. Il a en outre pris la direction du projet depuis le 1^{er} décembre.

Au printemps 2013, la responsable du projet est allée à la rencontre de toutes les personnes oeuvrant dans les cantons pour le guide social. Deux problèmes majeurs sont ressortis de l'ensemble des discussions: l'obsolescence à la fois du moteur de recherche et de l'outil d'administration (terriblement chronophage pour les responsables cantonaux et ne permettant pas une mise en page propre). Le coût de ces deux modifications a été devisé à environ 20'000 francs. Le comité a accepté le principe de cet investissement, pour autant que les cantons s'engagent à garantir le maintien à jour des parties du guide social qui relèvent de leur responsabilité et sans lequel le crédit du site est malmené.

Le groupe de travail a tenu deux séances semestrielles. Il a notamment traité de l'opportunité de créer de nouvelles fiches sur certains sujets (*Utilisation abusive des moyens de communication*), d'en remodeler d'autres ou d'adapter leur titre (*Tutelle et curatelle* a été modifiée en *Mesures de protection de l'adulte*). Durant l'année, les cantons qui avaient accumulé du retard dans la création de leurs fiches ou dans leur mise à jour ont pratiquement comblé ce retard. Grâce à cela, le GSR a fait un bond en qualité en 2013.

Par ailleurs, tant les fiches fédérales que cantonales ont été mises à jour en fonction des nouveautés et modifications législatives entrées en vigueur le 1^{er} janvier et le 1^{er} juillet 2013 comme par exemple le nouveau droit de la protection de l'adulte. Ces modifications ont été indiquées dans la rubrique «*Quoi de neuf*» de la page d'accueil du GSR. Les adresses et les liens ont également fait l'objet d'un contrôle systématique et, au besoin, été modifiés en conséquence.

La fréquentation du site a connu une augmentation spectaculaire en 2013. En effet, elle a plus ou moins triplé.

	Visiteurs différents	Visites	Pages	Hits	Bande passante
2012	72'531	111'639	361'864	1'675'225	18.68 Go
2013	236'915	359'516	855'345	4'710'281	56.36 Go

Cette augmentation semble réelle. En effet, l'hébergeur nous a indiqué qu'il n'y avait pas eu de changement dans la façon de décompter les statistiques entre 2012 et 2013. S'il y a eu une augmentation importante en novembre 2012, cette augmentation a toutefois continué par la suite de manière assez constante.

Les 10 fiches les plus vues en 2013 ont été :

Intitulé de la fiche fédérale	Nb de fois fiche vue en 2013
Travail : le contrat de travail	45740
Divorce et séparation	42988
Prévoyance professionnelle (LPP)	36646
Enfant de parents non mariés	26325
Contrat de bail	16246
Mesures de protection de l'adulte (ex-fiche Tutelle et curatelle)	16228
Succession	14657
Etrangers domiciliés en Suisse : nom, mariage, divorce, successions	12882
Entretien : obligation d'entretien des père et mère	11347
Entreprise : créer sa propre entreprise	10365

Sur la base des informations et commentaires reçus notamment lors des séances du groupe de travail, on peut affirmer que le GSR est un outil important et utile aux professionnel-les de l'action sociale auquel-les il s'adresse en priorité, mais également auprès du public de manière plus large.

Le GSR est un instrument qui demande une attention constante. La rigueur dans les informations, la coordination entre fiches fédérales et cantonales et la mise à jour rapide et régulière sont les atouts du GSR et représentent une source d'informations de grande fiabilité. Il s'agit dès lors de trouver constamment des moyens adéquats permettant d'affiner la perception qu'en ont les usagères et les usagers et de connaître leurs besoins en la matière.

Portail ARTIAS

Le portail www.artias.ch, alimenté plusieurs fois par semaine, est devenu trop touffu. Il était également prévu d'en revoir la conception en cohérence avec le projet de mise en lien des politiques publiques et de l'aide sociale. En outre, des intrusions inamicales ont eu lieu sur le site, faisant disparaître momentanément quelques éléments. Le site sera donc complètement modernisé en 2014, dans sa présentation, dans certains de ses contenus et dans ses paramètres de sécurité. Il s'agira toutefois de prévoir à l'avenir un budget de maintenance pour faire face à d'éventuels cas d'intrusion non souhaitée.

Journée d'automne

«*La facture sociale, trop cher ? La fracture sociale, pas cher ? Repenser le système en posant les vraies questions*». La journée d'automne 2013 a connu un beau succès, en nombre de participant-es et en qualité globale des interventions.

Cette année encore, elle a été copréparée par l'Artias, Avenir Social et la Csias, sous pilotage de l'Artias.

Les actes de cette journée ont été publiés en février sur le portail www.artias.ch.

Plusieurs membres du groupe de travail chargé de l'élaboration du programme de ces journées ayant annoncé leur retrait du GT après plus de 12 ans, c'est une nouvelle équipe qui reprendra le flambeau en 2014.

Communication externe

Interventions extérieures

Le secrétariat général a été sollicité à diverses reprises en 2013. Conférences, cours, et autres interventions (Association de défense des chômeurs, Coordination des Villes romandes, Arpih, Ville de Genève, Université de Fribourg) ont permis cette année encore de faire rayonner l'Artias dans différents cercles.

Mailings

Les dossiers du mois sur www.artias.ch font toujours l'objet d'une communication systématique à plus de 3000 personnes en Suisse romande. La newsletter mensuelle s'est toutefois enrichie en annonçant les publications de la rubrique «*Veille législative*», et en mettant en exergue des sujets qui nous paraissent importants.

La base de données adresses de l'ARTIAS est mise à jour tous les mois, et développée continuellement.

Groupes de travail et collaborations

Le secrétariat général de l'ARTIAS collabore ou participe aux groupes de travail suivants:

- Comité et comité directeur de la CSIAS (conférence suisse des institutions d'action sociale), voix consultative.
- Groupement romand des chef-fe-s de service de l'action sociale (GRAS), voix consultative.
- Conférence des directeurs de l'action sociale (invité aux assemblées générales).
- Groupes normes de la CSIAS.
- Groupes informels de collaboration.
- Tous les groupes internes de l'association.

FINANCEMENT

Deux des contributeurs importants de l'Artias ont souhaité rediscuter des modalités liées au financement de l'association. La CSIAS a demandé à revoir le contrat de collaboration entre les deux associations. Une nouvelle convention est donc entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014, qui n'a pas d'impact financier.

La CLASS souhaite pour sa part soumettre ses subventions à un contrat de prestations. Le projet devrait être finalisé en 2014.

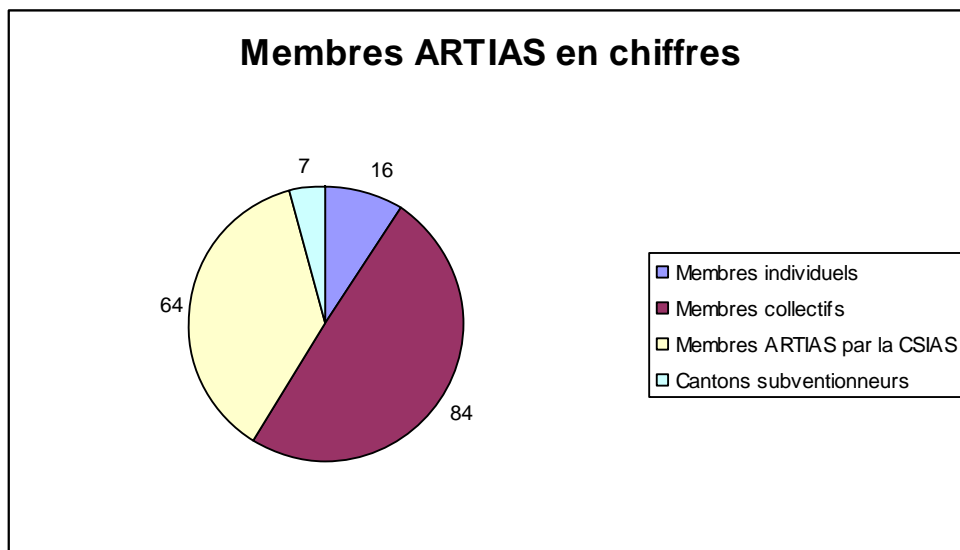
Le soutien de la Loterie romande pour 2013 a essentiellement porté sur le projet de mise en lien de la politique sociale avec différentes politiques publiques.

En outre, le budget de l'Artias présente une insuffisance de financement de l'ordre de 100.000 francs environ par an. Les fonds propres de l'association permettent encore d'assumer ces pertes, mais à moyen-court terme. Le comité a donc décidé de chercher la moitié de cette somme en financement complémentaire dès 2015. L'autre moitié de la somme à trouver se fera par une diminution des charges dès 2014 (le secrétariat général passe de 2,9 à 2,5 postes) et par un prélèvement moins important au capital.

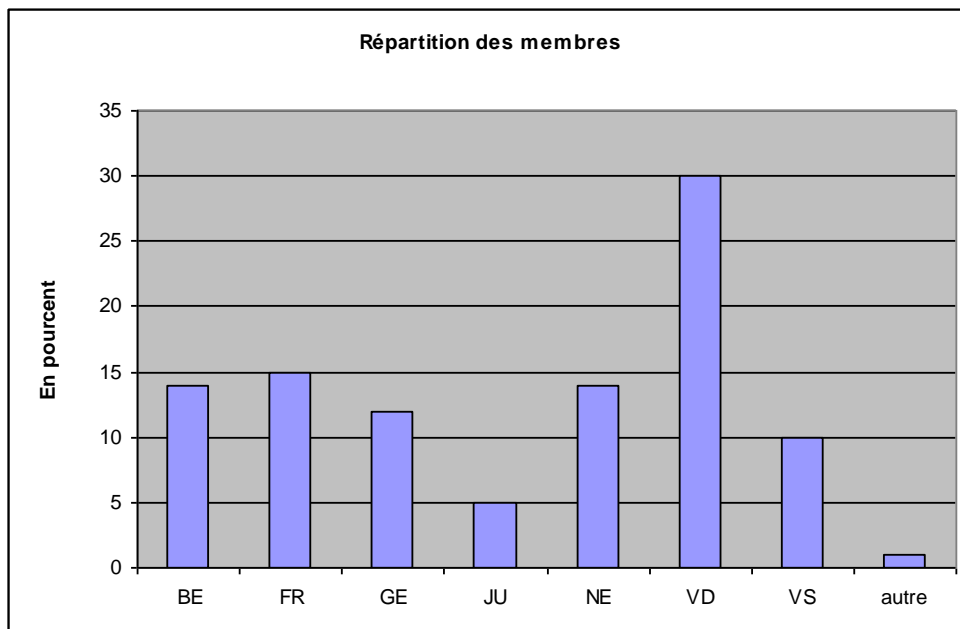
PERSPECTIVES

Nouveau site www.artias.ch, modernisation du guide social, travail sur les enjeux entre institutions sociales privées et institutions sociales publiques, consolidation du travail juridique et intercantonal, ancrage du projet « mise en lien » dans les activités courantes de l'association, solutions de financement, tels sont quelques-uns des défis qui attendent l'Artias en 2014.

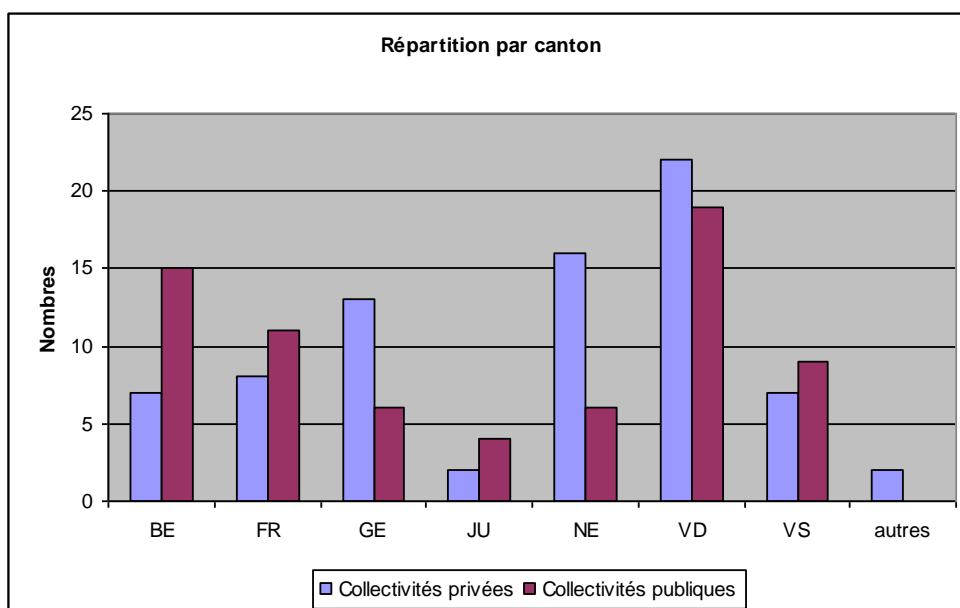
MEMBRES (état au 31 décembre 2013)



Total:
171 membres



Total:
148 membres collectifs



COMPTES 2013 / BUDGET 2013

COMPTES D'EXPLOITATION

CHARGES	Comptes 2013	Budget 2013
Personnel secrétariat général		
Salaires secrétariat général***	317'820.60	347'900.00
Charges sociales	67'113.20	69'580.00
<i>Récupération allocations perte de gain</i>	-2'410.20	0.00
Total salaires bruts et charges sociales	382'523.60	417'480.00
Formation du personnel	0.00	2'000.00
Frais de représentation	3'219.20	4'000.00
remboursement frais de représentation	-386.70	-1'000.00
Total frais de représentation	2'832.50	3'000.00
Frais généraux secrétariat général		
Loyer & électricité, assurances	19'009.20	17'000.00
Fournitures diverses	1'370.55	1'500.00
Mobilier, informatique	1'500.00	1'500.00
Affranchissement	853.25	300.00
Téléphone, fax, internet	75.50	400.00
Imprimés, photocopies, documentation, abonnement	3'924.35	1'200.00
Divers	1'764.40	500.00
Total frais généraux secrétariat général	28'497.25	22'400.00
Frais généraux de l'association		
Frais financiers et divers	244.67	200.00
Honoraires	1'350.00	1'400.00
Comité: notes de frais, mandat président	15'203.00	16'000.00
Total frais généraux de l'association	16'797.67	17'600.00
Mise en contexte, veille et internet		
ARTIAS	359.00	15'350.00
Frais hébergement	307.00	350.00
Mandat technique, révision du site	0.00	10'000.00
Création de contenu et mise à jour***	0.00	0.00
Groupe de travail	52.00	5'000.00
GSR	525.20	350.00
Frais hébergement	307.00	350.00
Mise à jour et création de fiches ***	0.00	0.00
Groupe de travail	218.20	0.00
Veille sécurité sociale	0.00	5'000.00
<i>Veille législative (particip. au débat, publication, traduction)</i>	0.00	5'000.00
Mise en contexte	0.00	33'000.00
<i>Mandats</i>	0.00	33'000.00
Total	884.20	53'700.00

Activités

Manifestations	18'486.25	18'200.00
<i>Journée d'automne</i>	17'506.95	17'500.00
<i>Séminaire de printemps</i>	979.30	700.00
Groupes de travail	973.70	500.00
<i>GRP (Groupe romand de prestations)</i>	79.50	500.00
<i>GT Simplification de l'aide sociale</i>	894.20	0.00
Information & relations publiques	314.50	500.00
<i>Marketing</i>	314.50	500.00
Total frais d'activités	19'774.45	19'200.00

TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	451'309.67	535'380.00
-------------------------------------	-------------------	-------------------

PRODUITS**Comptes 2013 Budget 2013****Activités**

Manifestations	24'005.00	29'200.00
<i>Journée d'automne</i>	23'033.00	28'500.00
<i>Séminaire de printemps</i>	972.00	700.00
Mandats externes	940.00	0.00

TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	24'945.00	29'200.00
--------------------------------------	------------------	------------------

Résultat d'exploitation (perte)	426'364.67	506'180.00
--	-------------------	-------------------

COMPTES PERTES ET PROFITSCotisations

Cotisations membres collectifs	23'200.00	22'500.00
Cotisations membres individuels	1'320.00	1'400.00
Total cotisations	24'520.00	23'900.00

Produits financiers, intérêts

Intérêts poste et banque	891.53	1'704.00
Total produits financiers, intérêts	891.53	1'704.00

Don Loterie romande	120'000.00	150'000.00
----------------------------	-------------------	-------------------

Contributions

Contributions CLASS	150'000.00	150'000.00
Contribution CSIAS	74'518.50	75'080.00
Contribution ARTIAS pour CSIAS	-890.00	-1'040.00
Dons divers	0.00	0.00
Total contributions	223'628.50	224'040.00

TOTAL PRODUITS	369'040.03	399'644.00
-----------------------	-------------------	-------------------

CHARGES**Compte 2013 Budget 2013**

Report résultat d'exploitation	426'364.67	506'180.00
--------------------------------	------------	------------

TOTAL CHARGES	426'364.67	506'180.00
----------------------	-------------------	-------------------

Résultat de l'exercice	-57'324.64	-106'536.00
-------------------------------	-------------------	--------------------

* reporté à 2014

*** Tous les salaires liés aux projets figurent désormais sous salaires secrétariat général

Bilan au 31 décembre 2013

ACTIF	au 31.12.2013
Caisse	293.85
CCP 10-2156-5 (cpte association)	179'365.54
CCP 17-203034-8 (cpte manifestations)	66'420.75
BCV Z 5330.85.51 cpte garantie de loyer	4'002.35
BCV 910.31.97 cpte épargne	352'705.80
Impôt anticipé	186.95
Actifs transitoires	95'539.95
Stock fiches sociales	1.00
Total actifs circulants	698'516.19
Mobilier-matériel informatique	1.00
Total actifs immobilisés	1.00
Excédent de charges	57'324.63
TOTAL ACTIF	755'841.83
PASSIF	au 31.12.2013
Passifs transitoires	14'601.15
Passif transitoire LORO	120'000.00
Total dettes à court et moyen terme	134'601.15
Fonds GSR: projet bilinguisme	20'000.00
Fonds Projet Cohérence	134'132.65
Total Fonds affectés	154'132.65
Réserves	214'419.67
Capital	252'688.36
Total Fonds propres	467'108.03
TOTAL PASSIF	755'841.83

Commentaires sur le bilan 2013

Total du bilan	755'841.83
Passifs transitoires	14'601.15
Passif transitoire LORO	120'000.00
Excédent de charges	<u>57'324.63</u>
	563'916.05
Fonds affectés à des projets 2014	
- GSR (projet bilinguisme)	20'000.00
- Projet Cohérence	<u>134'132.65</u>
Capital et réserves	<u>409'783.40</u>